



## Aéroclub de Montpellier

Mauguio, le 10 février 2022

### Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 9 février 2022

#### Procès-Verbal n° 252-220209

#### Présents :

➤ **Membres du Comité Directeur :**

Cyril **CARLE**, Cyrille **CHARPENTIER** (en visio), Pierre **HAUBOIS**, Gil **PERRI**, René **PRADES**,  
Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

➤ **Responsable Sécurité :**  
Philippe **SERGENT** (SGS)

➤ **Membres du Comité Directeur et section Handivol excusés :**  
Hervé **BANON**, Damien **MENNELLA**

#### Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 31 janvier 2022,
- Point sur les avions,
- Point sur la sécurité, la formation,
- Questions diverses,
- Validation des nouveaux adhérents.

**La réunion est ouverte le mercredi 9 février à 18:00  
par Pierre SARTRE, Président.**

En préambule à la réunion, le Président informe les membres du Comité Directeur que l'AOT (Autorisation Occupation Temporaire) a été renouvelée par la SAAM pour une période de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Mauvaise nouvelle, cette dernière a été augmentée de 6 %, mais pour finir quand même une bonne nouvelle, les redevances taxes atterrissages restent inchangées.

Ayant participé à une réunion (nuisances) organisée par la SAAM, avec les riverains, le préfet et la DGAC, il en ressort que les riverains de l'aéroport trouvent que les nuisances sonores de l'aviation légère se sont améliorées (avions plus silencieux à la suite du montage de silencieux et achat d'avions écoles avec des moteurs moins bruyants), mais se plaignent des vols commerciaux qui ne respectent pas les trajectoires et procédures d'envol. A l'issue de cette réunion de concertation qui a duré près de 3h00, une concession a été faite aux riverains, c'est l'interdiction d'entraînement au vol de nuit au-delà de 22h00 (locale), la dérogation nous autorisant à voler en été jusqu'à 23h00 a été supprimée.

## 1- Activité

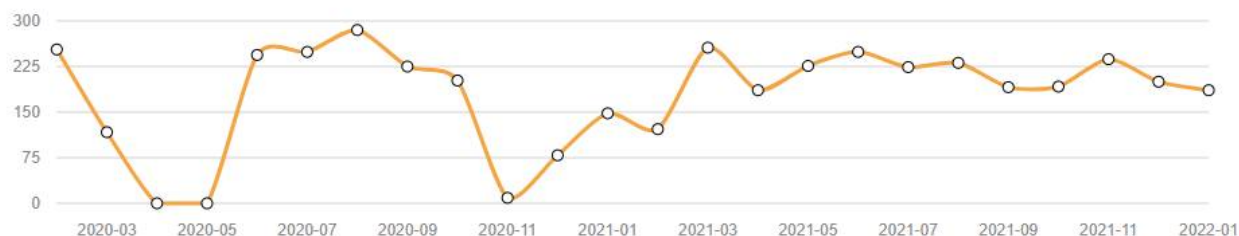
### ***Avions en 2021 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021)***

2469 heures de vol sur l'année dont 50 heures pour l'ULM Handi (Pour mémoire 1883 heures en 2020 dont 53 heures pour la section Handivol)

### ***Avions (heures de vol au 31 janvier 2022)***

187 heures de vol enregistrées au 31 janvier 2022. (Pour mémoire 148 heures pour la même période l'an dernier)

Evolution des heures de vols sur 24 mois



### ***Adhérents au 31 janvier 2022***

155 membres inscrits au 31 janvier 2022. (95 pilotes, 55 élèves pilotes, 1 élève ULM handivol et 4 membres honoraires)

## 2 - Avions

### ***Maintenance***

- F-HPST : Dans 150 heures environ, l'avion sera arrêté une dizaine de jour pour sa première visite 2000 heures. (Courant avril/mai)
- F-HAFP : RAS
- F-HMON : Dans une centaine d'heures environ, l'avion sera arrêté une dizaine de jour pour sa première visite 2000 heures. (Courant mars/avril)
- F-GNNI : Cône d'hélice et ½ verrière gauche, toujours en attente des pièces ROBIN pour remplacement.
- F-GOZZ : Avion en visite 1000 heures et finition peinture (capot inférieur moteur). Pendant la visite lors de la prise des compressions, le mécanicien a détecté deux cylindres fissurés. Ne restant plus au

moteur que 100 heures de potentiel avant révision générale, la décision a été prise d'effectuer la RG immédiatement. Sortie visite avec moteur refait à neuf prévue vers le 18 mars 2022.

- 34AOG : RAS

### **3 - Point sur la sécurité et la formation**

- **Formation**

Dans le cadre de la mise en place du contrôle qualité formation (voir dernier compte-rendu CD), Philippe SERGENT nous informe que les procédures pour le suivi des livrets de formation est active au sein du DTO. Ce système permet au Responsable Pédagogique et au correspondant sécurité de suivre les différentes formations, PPL, LAPL, VFR Nuit (aussi bien leçons théoriques que pratiques). Ce tableau permet de suivre la validation des exercices et la signature des leçons par les instructeurs et les élèves ainsi que la progression de ces derniers.

- **Mise en place d'une convention instructeur (voir dernier compte-rendu CD)**

Avec un peu de retard la rédaction de cette convention devrait être terminée fin février et la signature par l'ensemble des instructeurs devrait avoir lieu courant mars 2022.

Le manuel d'exploitation sera modifié en conséquence.

- **Vols de découverte (ex-baptêmes de l'air) dans le cadre du DTO**

À la suite d'une modification de la réglementation des vols de découverte (communication Météor 15240) le manuel d'exploitation sera modifié pour pouvoir inclure les nouveaux attendus de cette dernière, voir ci-dessous.

- Personne désignée pour encadrer l'activité vols de découverte (NCO.GEN.103 c))
- Document cadrant la sécurité des vols de découverte (NCO.GEN.103 d) et Article 9 de l'arrêté du 18 août 2016 modifié)
- Etablir une politique de sécurité pour bien couvrir l'activité vols découverte (NCO.GEN.103 d) et Article 9 de l'arrêté du 18 août 2016 modifié)
- Modification du décompte du temps de vol en vol de découverte. (NCO.GEN.103 a) et d), Articles 3 et 4 de l'arrêté du 18 août 2016 modifié)

- **Arrêt provisoire des inscriptions pour la formation (PPL, LAPL)**

Les avions écoles (2 EVSS et 1 DR420) étant certains jours à la limite de la saturation au niveau utilisation en cette période (horaire d'hiver), il a été décidé de stopper temporairement les inscriptions pour les formations PPL/LAPL jusqu'à fin avril 2022. Le site de l'aéroclub sera mis à jour pour informer les futurs candidats.

- **Modification des signalements sur les avions (RAPPEL)**

Dorénavant en cas d'incident sur un appareil, le pilote déclarera directement ce dernier dans Aérogest et inscrira sur le carnet de route la mention « Voir signalement Aérogest ». Si l'anomalie signalée, empêche la poursuite des vols, les clés de l'appareil seront remises à un responsable du Club, ou seront déposées dans la boîte à chèque en l'absence de ce dernier.

Le manuel d'exploitation sera modifié en conséquence.

### **4 - Questions diverses :**

- **Date de l'assemblée générale du Club (2022)**

La date de l'assemblée générale de l'association est fixée au samedi 19 mars 2022 à 10h00.

Une convocation sera envoyée aux membres une quinzaine de jours avant cette date, conformément aux statuts.

- **Evolution de la flotte**

Dans le cadre de l'évolution de la flotte, une étude sera lancée sur un appareil 4 places plus économique à l'entretien et en consommation carburant.

Par ailleurs la société Elixir Aircraft (constructeur de l'avion du même nom) nous propose la présentation de 2 appareils, l'un en statique et l'autre en vol de son nouveau biplace le jeudi 24 ou vendredi 25 février 2022 (suivant conditions météo)

Des vols d'essais seront possibles pour les instructeurs et des membres du comité Directeur.

- **Vols partagés entre membres à l'aéroclub**

La mise en place du système de mise en relation pour les pilotes (vols partagés) démarre doucement, actuellement une vingtaine d'inscrits. Une relance de la promotion du dispositif sera effectuée courant mars.

- **Information en provenance du comité régional aéronautique Occitanie**

Plusieurs aides sont proposées par le CRA11 :

- Le concours des Z'elles qui est une bourse de 500 € pour les jeunes femmes de moins de 24ans.
- Les vols de mise en garde de ½ heure 50 €
- Les vols annuels de sécurité 50 €/pilote
- Passeports BIA
- Etc.

Vous retrouverez les différentes aides sur le site du CRA11 qui est accessible par le site du Club.

- **Enregistrer les conférences**

Cyrille propose que les diverses conférences présentées par certains membres du club soient enregistrées pour pouvoir les intégrer dans le site de l'Aéroclub. Ce qui permettra aux personnes ne pouvant y participer de les visionner tranquillement à la maison. Une demande sera faite auprès des intervenants pour leur accord sur la publication de la vidéo.

- **Permanences le samedi**

Merci aux « permanents du samedi », mais à partir de mi-février, aucune permanence n'est pour l'instant assurée.

- **Règlement Général sur la Protection des Données (RAPPEL)**

Avec Aérogest Online, chaque pilote doit valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « *Mes données - Confidentialité* », cocher la case « *Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club* », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail). Ce qui permet à un pilote en retard (par exemple) de vous prévenir ou à un pilote de vous appeler pour modifier une réservation.

- **Paiement des heures de vol (RAPPEL du règlement intérieur)**

**Toujours ce petit rappel, à cause d'une minorité de pilote qui ne respecte pas les règles.**

Le paiement du vol doit être effectué au plus tard au retour de ce dernier. Certains pilotes n'appliquant pas ce point, décision a été prise que tous les soldes de membres débiteurs seront relancés. Sans action du membre à la suite de la relance, le chèque de caution sera encaissé sous huitaine et l'accès aux clés des appareils sera suspendu.

## **5 - Validation de l'inscription des adhérents (article 8 des Statuts)**

ACHEMLAL Abdeslam – ALPYILDIZ Chloé – ARTALLE Gwendal - BARLUET DE BEAUCHESNE Nathanael - BARROIS Eliott – BARTHE Pierre-Alexandre - BECHEAU Antoine - BORRAS Claude – BOUMEDIL Nicolas - BOUTRIN Marc - CALOSSO Florent – CAZAUX Jean-Michel – CHARDON Patrick - CHARPENTIER Cyrille – COUDEVILLE Léo – CRUCHON Louis - DAIZIS Ludwig - DAXHELET Régis - DEMISSY Benjamin – DESOLI Laurent - DEVAUCHELLE Florian – DIET Michel - DUNAIS Oscar – DUPIRE Vincent - EYER David

– FAIVRE Frédéric - FOURESTIER Laura – GALLAND Marie-Amélie – GARCIA Jeremy Corentin –GAUBE Franck - GAVALDA Loan - GHARBI Serge – GILLIOCQ Paul – GUARNIELLO Marc - GUEDJ Jean-François – GULDNER Dominique – GUMY Guillaume - HAMADA Timothée – HAUBOIS Pierre - KELLER Pierre – LAFFONT Jacques – LECOINTRE Patrick - LE GALL Victor - LHOMME Frank – LUTKIN John - MAJ Ulysse - MANCA Vital – MANCINI Olivier - MANDIN Claude – MECHULAM Alain - MEUNIER Rémi – MILOJKOVIC Deyam – MORIS Kévin –NOIROT-SANNE Maxime - PALANQUE Maxime - PALERMO Christophe – PASQUIER Catherine - PEDRON Pierre – PITOT Laurent - QUAIZAC Quentin - QUENOT Fabien – RAYNIE Michel – ROCANIERES Julien - RODENAS Gabriel – ROUGE Jacques – SAUVEBOIS Frédéric – SEBASTIEN Mélissa - SITJAS Nicolas – THIBAUT Killian - THIEULIN Éric – TOURNADRE Yohan - TOSELLO Thierry – TRUSSARDI Robert - TURC Mérick

**La Validation ne sera définitive qu'après présentation  
d'un pass vaccinal valide au secrétariat.**

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue et de bons vols à tous.

**La réunion est close à 19h57, après épuisement de l'ordre du jour.**

Le Président  
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général  
Jean-Marie SUQUET